

COMITE DE LIGNE

CÔTE BLEUE

Marseille - Miramas

Carry-le-Rouet

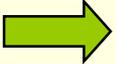
Lundi 18 mai 2015

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

ORDRE DU JOUR

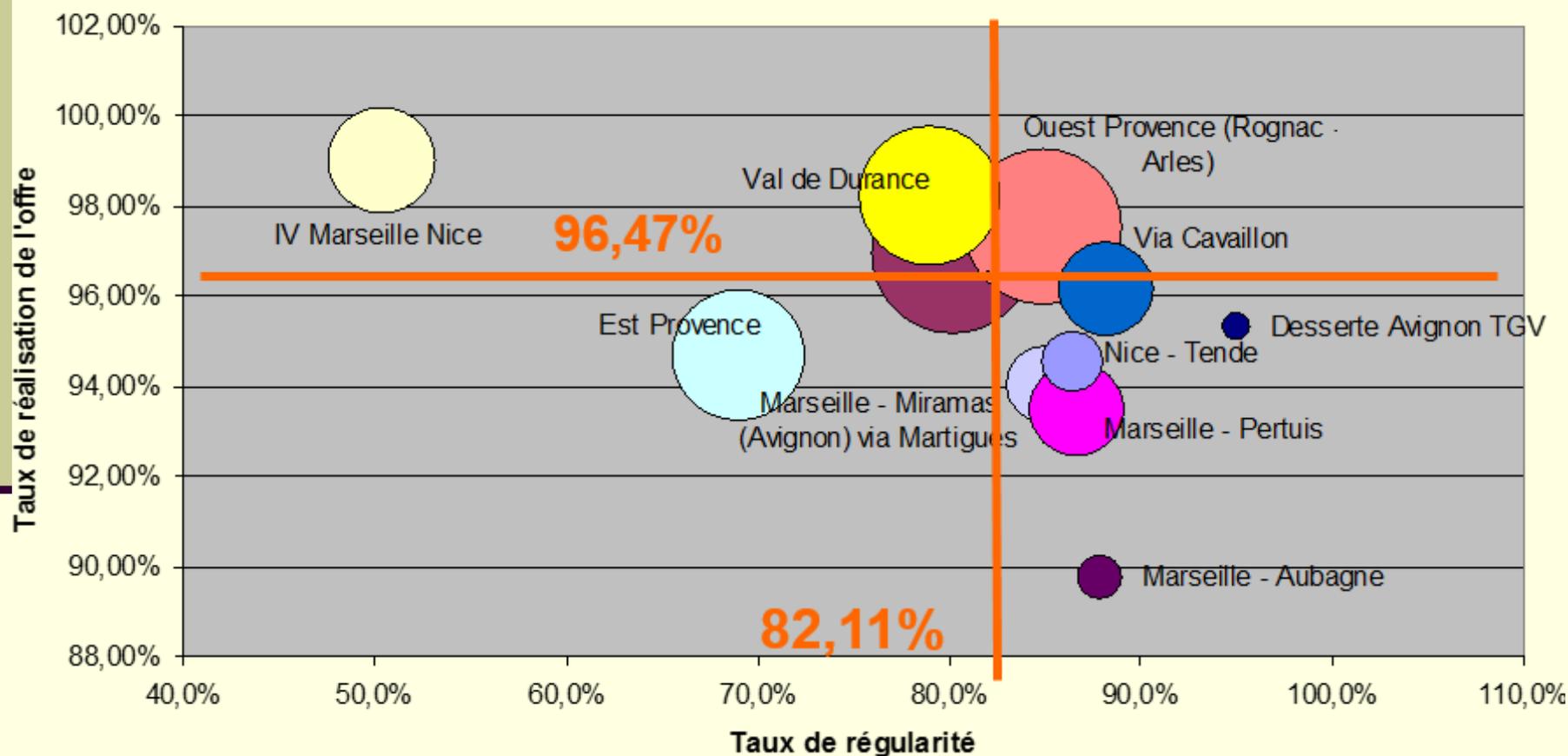
-  **I. Qualité de service**
-  **II. Point sur l'infrastructure**
-  **III. Opérations contrat de plan Etat-Région 2015/2020**
-  **IV. Evolution de l'offre**
-  **V. Eléments financiers TER**
-  **VI. Points divers**

I. LA QUALITE DE SERVICE

(1/2)

1. Réalisation de l'offre et régularité au 30/04/14 :

Fiabilité des TER par zones de desserte en 2015

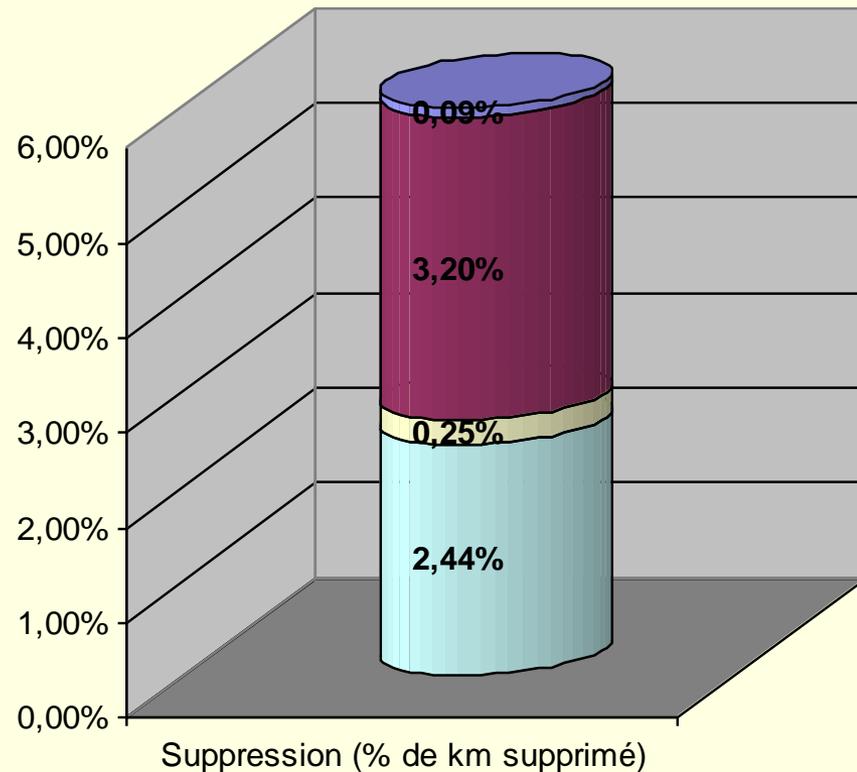
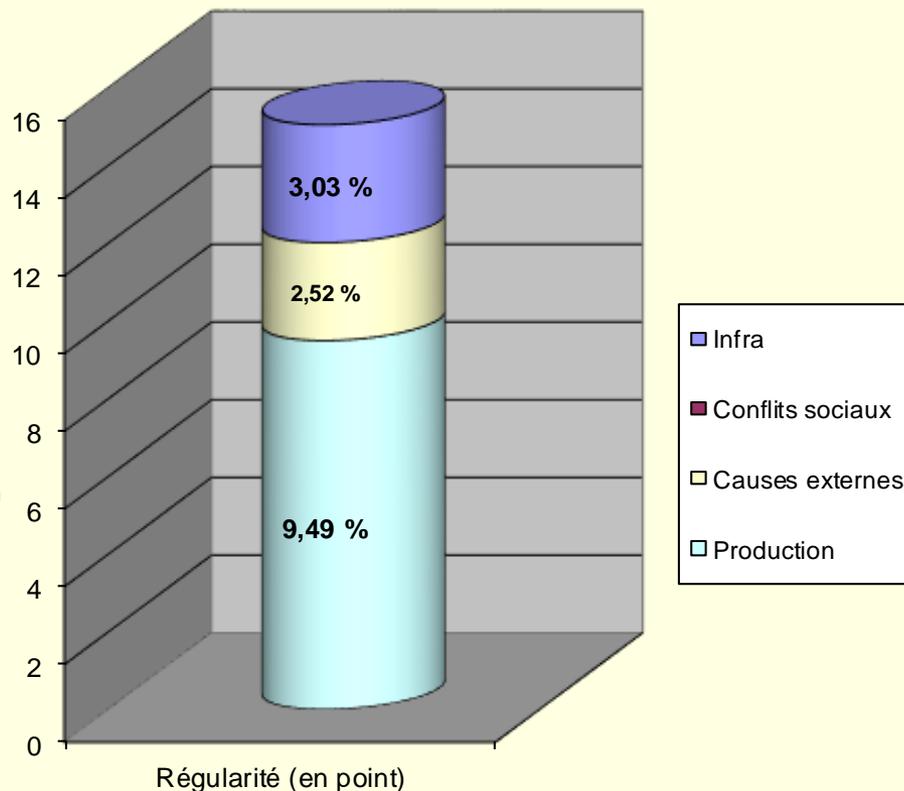


I. LA QUALITE DE SERVICE

(2/2)

2. Les causes de suppression et d'irrégularité :

Côte bleue au 30 avril 2015



II. L'INFRASTRUCTURE

(1/3)

1) La Réforme Ferroviaire

ÉTABLISSEMENT PUBLIC « DE TÊTE »

Contrôle et pilotage stratégiques en définissant les objectifs et un projet industriel pour tous les acteurs.	Cohérence économique entre le gestionnaire d'infrastructure unifié et l'opérateur-transporteur.	Intégration industrielle en assurant la coordination opérationnelle entre les deux opérateurs ferroviaires.	Unité sociale du groupe public.
---	---	---	---

Epic de tête
« **SNCF** »

GESTIONNAIRE D'INFRASTRUCTURE UNIFIÉ

1 SEUL ACTEUR
(RFF + SNCF INFRA + DCF)

Ingénierie et projets
Accès au réseau
Maintenance réseau
Circulations



Autonome dans sa gouvernance et indépendant dans l'exercice de ses fonctions.

Epic
« **SNCF Réseau** »

OPÉRATEUR-TRANSPORTEUR



SNCF Proximités
(Transilien, TER, INTERCITÉS)



SNCF Voyages
(TGV, iDTGV, OUIGO)



SNCF Geodis
(Logistique et marchandises)



Gares & Connexions

Epic
« **SNCF Mobilités** »

II. L'INFRASTRUCTURE

(2/3)

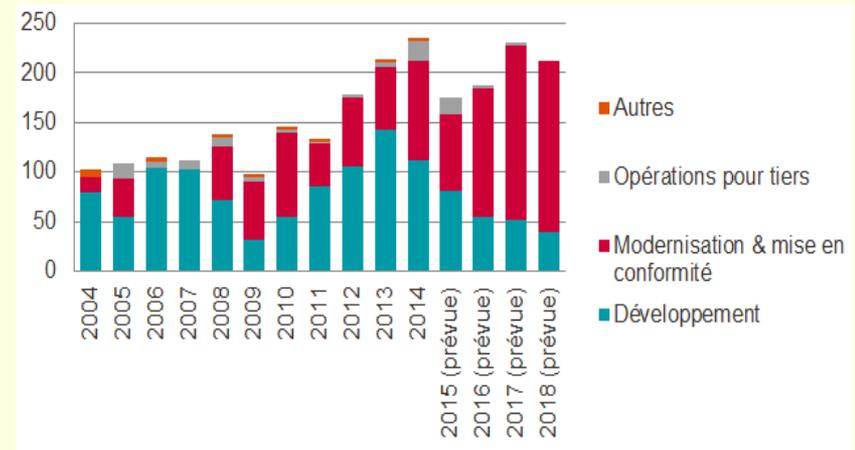
2) Les priorités de l'infrastructure

➔ 2013 et 2014 marqués par de graves accidents

- la catastrophe de Brétigny sur Orge (2013) et l'accident de Denguin (2014) ont demandé la mise à disposition d'urgence et impérative de techniciens spécialisés afin de vérifier l'état des installations existantes
- Pour faire face à cette situation, des arbitrages entre travaux de maintenance, travaux de régénération et projets de développement ont du être réalisés récemment sur l'ensemble du territoire
- Ceci s'est traduit par plusieurs reports d'opérations (report d'une quinzaine de projets de 2 à 3 ans) et des adaptations de planning sur les chantiers

➔ Un redéploiement des priorités de l'entreprise

- **Priorité à la sécurité**
 - 1 Entretien
 - 2 Renouvellement
 - 3 Développement
- La réalisation de la maintenance en forte tension
- Des mesures déjà prises pour traiter cette augmentation de charges à amplifier
- Un report des opérations de développement non encore engagées



Les productions correspondant aux opérations d'entretien courant et aux OGE (soit environ 120 M€ / an) sont à ajouter

II. L'INFRASTRUCTURE

(3/3)

3) Perspective pour la ligne

- ➔ **La ligne de la Cote Bleue fait l'objet de nombreux ralentissements liés à une infrastructure vieillissante**
- ➔ **Un Diagnostic de l'ensemble de la ligne a été conduit en 2014**
- ➔ **Renouvellement prévue en 2019 faisant l'objet d'une dotation au prochain Contrat de Plan Etat Région**
- ➔ **Travaux prévus en 2015 2016**
 - **Martigues L'Estaque : Maintenance en plage de 4h de jour :**
 - **du 12/10/15 au 13/11/15**
 - **et du 04/04 au 11/04/16 et du 02/11 au 10/11/16**

III. Contrat de Plan Etat-Région

2015/2020 :

(1/3)

Instrument privilégié du financement des grands projets structurants et de la programmation des investissements publics.

Objectif : le Contrat de Plan doit être le vecteur de la transition écologique et énergétique de Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec un objectif prioritaire : soutenir un développement économique au service de l'emploi (structuré autour de 5 priorités).

Janvier / février 2014 : définition d'une stratégie régionale partagée, large concertation de l'ensemble des partenaires, élus et forces vives des territoires, au travers de réunions départementales ; mise en place d'un site internet collaboratif (+ de 500 contributions)

Décembre 2014: l'Etat affine ses propositions d'enveloppes et de priorisation des projets (cadrage des ministères). Cette ébauche de programmation a été soumise aux territoires et cofinanceurs potentiels du Contrat afin d'établir des priorités et d'en sécuriser, dans la mesure du possible, le financement (janvier / février 2015).

Région



III. Contrat de Plan Etat-Région 2015/2020 :

(2/3)

→ 20 février 2015 : vote du protocole d'accord par l'Assemblée délibérante.

→ 29 mai 2015 : contrat définitif proposé au vote des Conseillers Régionaux.

Volets thématiques	Crédits contractualisés	
	Etat	Région
L'emploi et la jeunesse, priorités transversales pour le territoire régional	17	17
L'économie de la connaissance et les filières stratégiques	136,91	134,95
La dynamisation de l'accessibilité multimodale	372,30	401,40
Affirmer le cap de la transition écologique et énergétique	141,45	133,83
Assurer un développement solidaire des territoires	155,46	147,84
TOTAL en M€	823,12	835,02

Voté le 20 février 2015

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

III. Contrat de Plan Etat-Région

2015/2020 :

(3/3)

Opérations impactantes pour la ligne de la Côte Bleue :

- ➔ Travaux de modernisation et d'amélioration de l'infrastructure et de la signalisation pour réduire les zones de ralentissement (15') et gagner en fiabilité.
- ➔ Augmentation de capacité des voies littorales de Saint Charles à l'Estaque (via Arenc). Permettre le passage de 4/TER/h/s (aujourd'hui 2TER/h/s) sans doublement de la voie par relèvement de vitesse, modernisation de la signalisation, suppression de 2 PN. La desserte envisagée serait 2TER/h/s vers Vitrolles-Rognac Miramas et 2TER/h/s vers la Côte Bleue. La halte d'Arenc située au cœur d'Euromed devrait gagner en attractivité. L'exploitation de la Gare et du plateau St Charles serait également améliorée par ce projet.
- ➔ Optimisation court terme du plateau Saint Charles :
Il s'agit d'améliorer l'exploitabilité du nœud marseillais sans attendre la gare souterraine, prendre en compte les enjeux de remisage tout en restant cohérent avec les futurs aménagements de la LN PACA.

Région



IV. Evolution de l'offre

2016 : Desserte d'Arenc par la côte bleue (1/1)

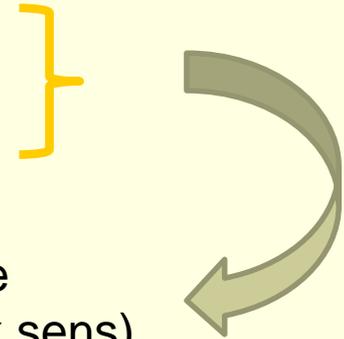
Modification de la desserte d'Arenc en pointe :

⇒ La capacité de l'infrastructure limite les circulations à 2TER/h/par sens.

⇒ 2 types de mission desservent Arenc :

⇒ Miramas – Rognac – Vitrolles - Arenc

⇒ Miramas – Port de Bouc - Arenc



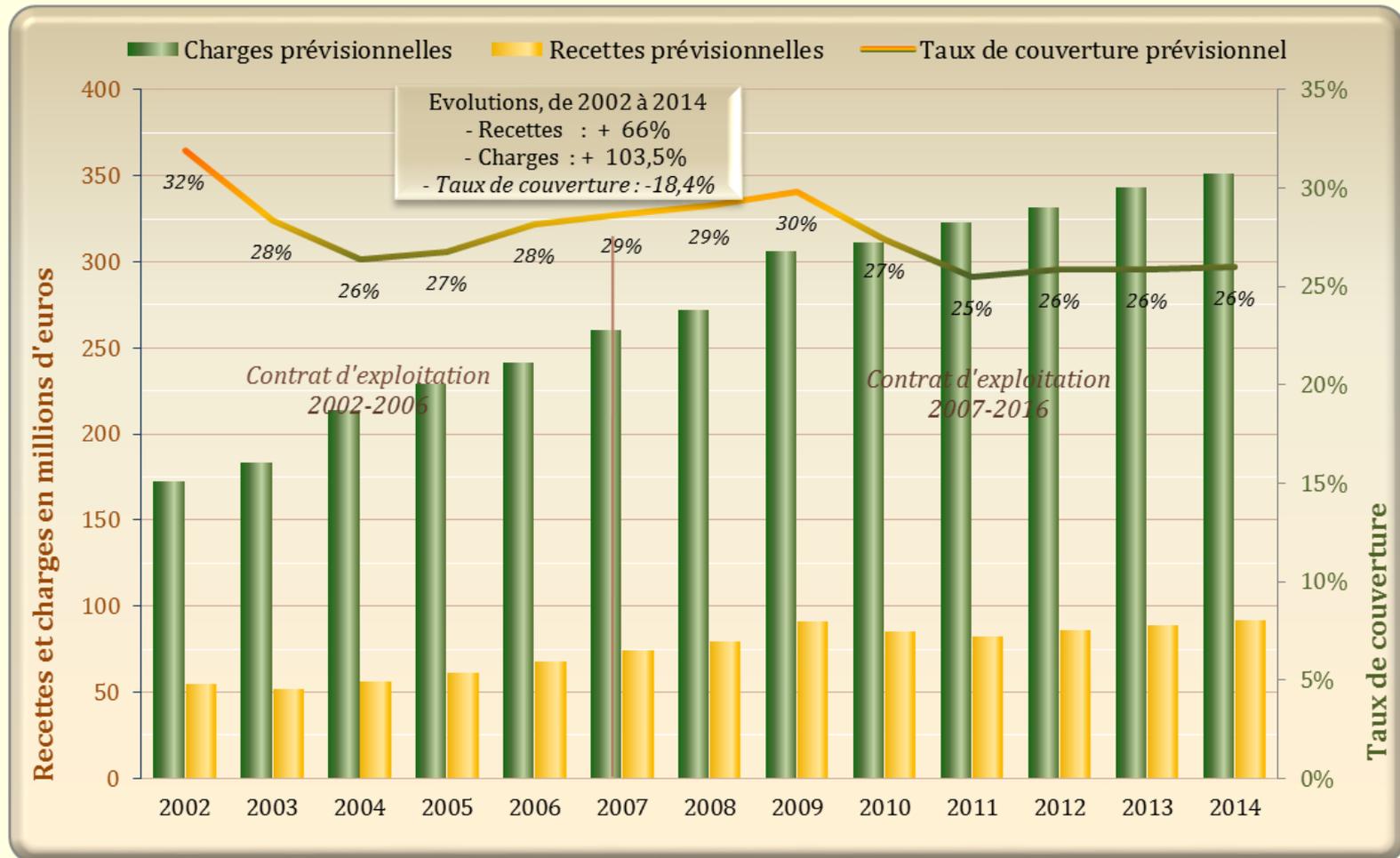
2016 : « Panachage » des missions ; pour la côte bleue
1 TER sur 2 desservira Arenc en pointe (dans les deux sens).

➔ Accélération des TER détournés par la voie Paris Lyon Marseille (PLM) avec un gain de 6'.

V. Éléments financiers TER

1) Coût du service TER

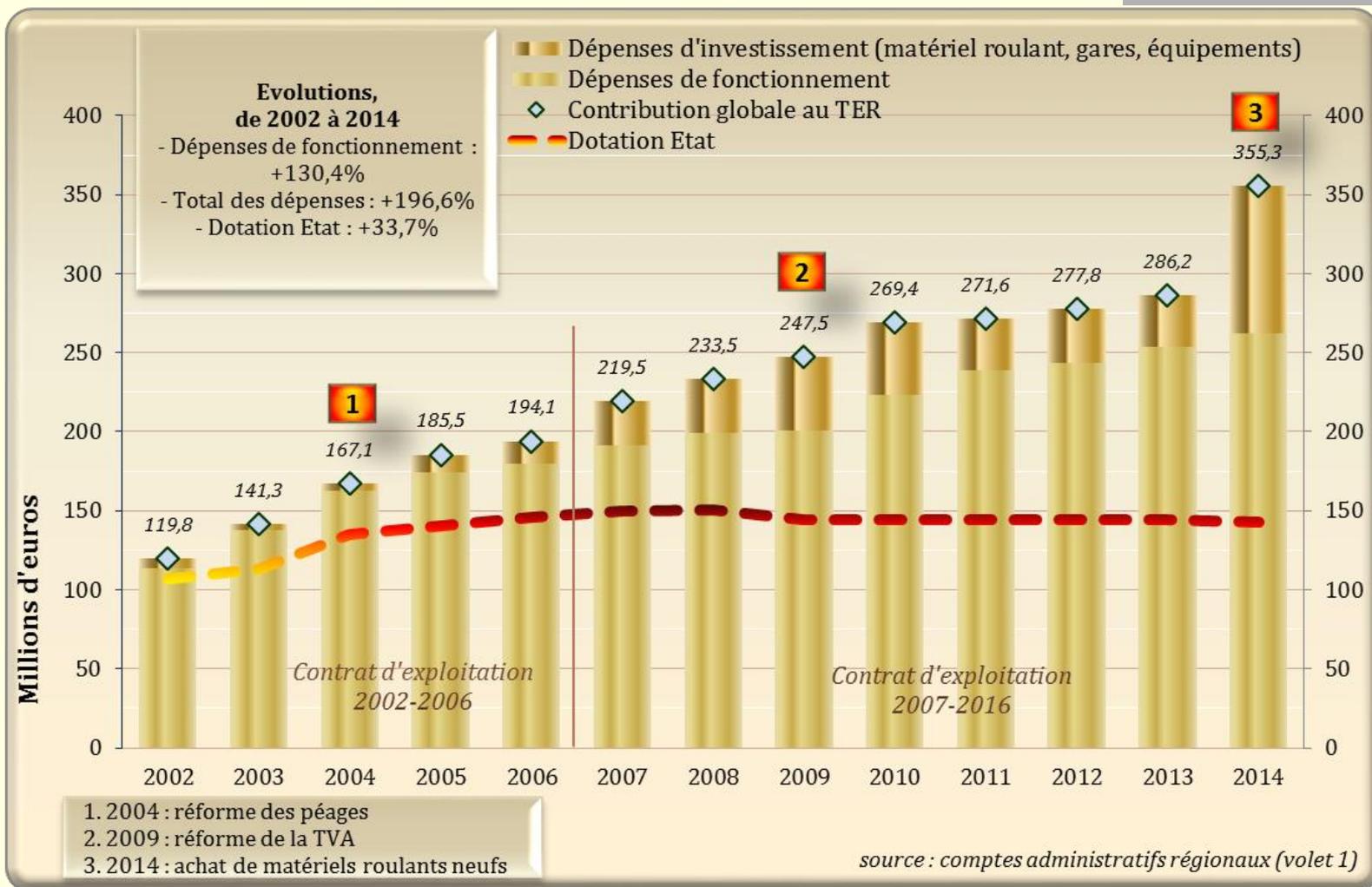
(1/2)



V. Eléments financiers TER

2) Effort régional au service TER

(2/2)



VI. Evolutions tarifaires

(1/1)

➔ 1) Stabilisation de la phase I :

Maintien des produits de la gamme et des expérimentations.

De septembre 2014 à mars 2015 :

- 43 420 Zou ! études
- 51 030 Zou ! 50/75%



➔ Au total 160 000 usagers fidélisés Zou !

2) Lancement de la phase II de la réforme tarifaire :

Lancement d'une étude en vue de la mise en œuvre de gammes tarifaires multimodales régionales sur 7 territoires.

VII. Points divers

(1/1)

- ➔ Centenaire de la ligne de la côte bleue le 15 octobre 2015.
- ➔ La Région organise la 2ème édition de la Conférence annuelle des instances participatives le jeudi 2 juillet 2015 à l'hôtel de région.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

www.regionpaca.fr



www.pacamobilite.fr



www.ter-sncf.com/regions/paca/fr



www.rff.fr